

GRAND RÉGIONAL GRAND-EST CCE 2019

CHARTRE DE QUALITÉ



- But : valoriser cavaliers, chevaux, propriétaires de chevaux et sponsors/partenaires.
- Inciter les structures équestres à une organisation de qualité.
- 9 étapes qui correspondent en 2019 aux étapes validées par la FFE pour l'attribution d'un coefficient de 1,5 pour la computer-list dans les épreuves sélectionnées.

1. CONDITIONS

- Un numéro de concours
- Respect du règlement FFE en tous points.
- L'avant-programme sera communiqué au CRE avant l'ouverture aux engagements.
- Sur l'avant-programme, obligation de préciser «Label Grand Régional Grand Est » et d'indiquer quelles épreuves sont support du circuit « Grand Régional Grand-Est ».

2. INFRASTRUCTURES

- Terrain de détente + piste : herbe ou sable, sécurisés, dotés d'un sol respectant au mieux l'intégrité physique des chevaux et répondant aux exigences de la discipline du CCE, quelques soient les conditions météorologiques.
- Espace prévu pour les détentes en longe.
- Entretien assuré au cours du concours.
- Lices de dressage aux normes – une lice pour chaque terrain de dressage de compétition.
- Parc d'obstacles : aux normes FFE, varié, minimum 20 fiches de sécurité. Obstacles de détente de qualité similaire à celle sur la piste de concours.
- Un parcours de cross de qualité, avec des profils variés, correspondant au niveau des épreuves et assurant la sécurité des couples engagés dans les épreuves. Terrain de détente prévoyant au moins un obstacle fixe.
- Sonorisation de terrain satisfaisante, avec micro HF.

3. ACCUEIL

- Ecuries : sécurité, confort, eau, point de raccordement électrique fonctionnel durant toute la durée du concours.
- Réservation de box paillés.
- Douche pour chevaux.
- Fournir de manière constante de l'électricité aux véhicules.
- Restauration : possibilité d'un plat chaud pendant toute la durée du concours (midi et soir) et buvette avec mini-restauration pendant toute la durée des épreuves.
- Un café de bienvenue pour tous les cavaliers engagés est fortement souhaité.
- Toilettes obligatoires sur le site et possibilité d'accès aux douches.
- Un tableau d'affichage complet doit être à la disposition des cavaliers, dès la veille du début des épreuves ; il doit être mis en place selon les conditions prévues par l'art 1.2 F du règlement spécifique de CCE.
- Les horaires doivent être accessibles sur internet au plus tard la veille du début des épreuves à midi ; il est conseillé de faire paraître des horaires provisoires plus tôt dans la semaine.
- Il est conseillé de mettre également à disposition les plans de cross sur internet, afin que les cavaliers puissent effectuer leur reconnaissance de parcours dès leur arrivée sur le terrain s'ils le souhaitent. De plus, des photocopies de plans doivent être disponibles à l'accueil dès l'arrivée des cavaliers (si modification du parcours à posteriori par le chef de piste : l'indiquer sur le tableau d'affichage et l'annoncer au micro).
- Remises des prix gérées par l'organisateur avec coupes, plaques, flots, cadeaux conformes au règlement FFE (le CRE ne s'occupe que de la remise des prix « Grand Régional Grand-Est ») ; l'organisateur doit fournir un podium lors de la finale.

4. OFFICIELS DE COMPÉTITION

- **CHEF DE PISTE** : inscrit sur le listing « Officiel de compétition » de la FFE, niveau National minimum.
- **PRÉSIDENT DE JURY** : inscrit sur le listing « Officiel de compétition » de la FFE, niveau National minimum.
- **COMMISSAIRE AU PADDOCK** : inscrit sur le listing « Officiel de compétition » de la FFE, niveau National minimum.

5. ORGANISATION DES SECOURS

L'organisateur s'engage à mettre en œuvre un dispositif de secours adapté aussi bien pour le public que pour les concurrents selon les dispositions du règlement général FFE art 5.4 et 5.5, ainsi que l'art 1.3 du règlement spécifique CCE (relatif au vétérinaire et au maréchal-ferrant).



6. ÉPREUVES

L'organisateur s'engage à faire figurer dans son programme au moins :

- Une Amat Élite, à 400 € de dotation minimum.
- Une Amat 1, à 350 € de dotation minimum.
- Une Amat 2, à 300 € de dotation minimum.
- Une Amat 3, à 250 € de dotation minimum.
- Une Amat 4 à 150 € de dotation minimum.

7. ENGAGEMENTS

Les engagements ne doivent pas être d'un montant supérieur à :

- 32 € + 1.5 % de la dotation pour les épreuves Amateur 4, 3, 2 et 1. Libre pour les Amateur élite.

8. ACCÈS AU CONCOURS

- Un itinéraire précisant le lieu du concours est communiqué sur Internet (page du concours sur www.ffecompét.com) pour faciliter l'accès au concours des cavaliers et du public.
- Un fléchage précis du lieu du concours est mis en place.
- Un fléchage interne est également mis en place, pour indiquer le parking, l'accueil, les toilettes, les différentes carrières de concours et de détente...
- Un parking stabilisé est organisé pour le stationnement sécurisé des poids lourds, vans et véhicules du public ; il est conseillé de mettre en faction une personne qui s'occupera de placer les véhicules.
- L'entrée est libre sur toute la durée du concours.
- Des moyens adaptés sont mis en œuvre afin d'assurer la sécurité du public (séparation circulation public et circulation chevaux, rubalise et sifflets sur le cross...)

9. COMMUNICATION

- L'organisateur s'engage à relayer toute information souhaitée par le CRE Grand-Est.
- Toute liberté est laissée au CRE Grand-Est pour gérer les éventuelles opérations de partenariat en concertation avec l'organisateur.
- Le cas échéant, prévoir un emplacement pour disposer gratuitement les installations et outils de communication des partenaires du CRE Grand-Est.

10. ACCEPTATION DE L'ORGANISATEUR

L'acceptation de l'organisation d'une étape « Grand Régional CCE Grand-Est » implique le respect de cette Charte de Qualité. En cas de non respect de l'une ou l'autre clause, le CRE Grand-Est se réserve le droit d'en tirer toutes les conséquences. Le cas échéant, le CRE Grand-Est se garde le droit de modifier la présente Charte de Qualité par un additif.

Lieu du concours :

Date du concours :

Nom - Prénom du signataire :

Représentant la structure :

Certifie avoir pris connaissance de la présente Charte de qualité et en accepte les conditions en vue de l'organisation d'une étape du Grand Régional Grand-Est CCE 2019.

Fait à, le

Pour l'organisateur,
Signature et cachet de la structure.

Pour le CRE Grand-Est.